CANDIDATURE A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

(Membres correspondants)

TITRES

ET

TRAVAUX SCIENTIFIQUES

DU

Dr Émile TILLOT

Médecin-inspecteur des eaux thermales de Luxeuil (Haute-Saône),
Ancien interne lauréat des hôpitaux de Paris, Président de la Société d'Hydrologie medicale,
Membre correspondant des Sociétés de médecine de Bordeaux,
Nancy et Rouen.



PARIS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE FÉLIX MALTESTE ET Cie

22, RUE DUSSOUBS, 22

1883

TITRES

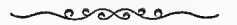
ET

TRAVAUX SCIENTIFIQUES

DU

Dr Émile TILLOT

Médecin-inspecteur des eaux thermales de Luxeuil (Haute-Saône),
Ancien interne lauréat des hôpitaux de Paris, Président de la Société d'Hydrologie médicale,
Membre correspondant des Sociétés de médecine de Bordeaux,
Nancy et Rouen.



PARIS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE FÉLIX MALTESTE ET Cie

22, RUE DUSSOUBS, 22

—

1883

TITRES

ET

TRAVAUX SCIENTIFIQUES

DU

Dr Émile TILLOT

I

TITRES

I. — CONCOURS

De 1852 à 1855. — Externe en médecine des hôpitaux de Paris.

En 1854. — Interne provisoire en médecine et en chirurgie des hôpitaux de Paris.

De 1855 à 1859. — Interne titulaire en médecine et en chirurgie des hôpitaux de Paris.

1860. — Docteur en médecine.

II. — NOMINATIONS ET SERVICES PUBLICS

De 1862 à 1878. — Médecin-Inspecteur des eaux minérales de Saint-Christau (Basses-Pyrénées).

Depuis 1878. — Médecin-Inspecteur des eaux thermales de Luxeuil (Haute-Saône).

En 1870. — Médecin en chef d'une ambulance établie à Saint-Jean-de-Luz (Basses-Pyrénées), jusqu'en mars 1871, époque du licenciement de l'ambulance (1).

(1) Voir à la fin les pièces justificatives.

III. — RÉCOMPENSES

A. — DANS LES HOPITAUX

1855. — Médaille de bronze comme Externe.
1859. — Médaille de bronze comme Interne des hôpitaux de Paris.
1859. — 1re Mention honorable au Concours des prix des Internes en médecine des hôpitaux de Paris.

B. — DANS LE SERVICE DES EAUX MINÉRALES (1)

1864. — Mention honorable.
1865. — Médaille d'argent.
1866. — 1er rappel de médaille d'argent.
1867. — 2e rappel de médaille d'argent.
1872. — 3e rappel de médaille d'argent.
1878. — 4e rappel de médaille d'argent (2).
1878. — 5e rappel de médaille d'argent (2).
1879. — 6e rappel de médaille d'argent.

SOCIÉTÉS SAVANTES

1° Société de médecine de Bordeaux, membre correspondant depuis 1867.
2° Société de médecine de Rouen, membre correspondant depuis 1868.
3° Société de médecine de Nancy, membre correspondant depuis 1879.
4° Société d'hydrologie médicale de Paris; membre titulaire depuis 1863, successivement secrétaire, vice-président pendant deux ans, Président en 1882 et 1883.

(1) Voir à la fin les pièces justificatives.

(2) Il y a eu en 1878 deux rapports généraux lus à l'Académie sur le service des eaux minérales pour les années 1875 et 1876, celui du professeur Behier et de M. le docteur Empis.

II

TRAVAUX SCIENTIFIQUES

N° 1 (1855). — Gazette des hôpitaux. *Une leçon de M. le professeur Gosselin sur les kystes de la glande sous-maxillaire, leur pronostic et leur traitement.*

N° 2 (1859). — *Journal* Le Progrès. *Une observation de néphrite purulente accompagnée de réflexions.*

Cette note contient l'histoire médicale d'un homme apporté à la Maison municipale de santé dans un coma complet, mort sans avoir recouvré connaissance et chez lequel on a constaté à l'autopsie l'existence d'une néphrite qui avait été le point de départ des accidents urémiques.

N° 3 (1860). — *Thèse inaugurale de doctorat intitulée :* De la lésion et de la maladie dans les affections chroniques du système utérin, publiée en 1875 avec beaucoup d'additions et des observations nouvelles dans les *Annales de Gynécologie.*

Cette thèse fut signalée à M. le ministre de l'Instruction publique par le professeur Gosselin, sous la présidence duquel elle avait été soutenue, et fut à la Société de Chirurgie l'objet d'un rapport élogieux du docteur Broca. Dans ce travail ainsi que dans la seconde édition qui parut quinze ans plus tard, l'auteur est

parti de ce point de vue, soutenu par beaucoup de médecins anciens et par quelques modernes, qu'il n'y a de chronicité dans les maladies que lorsqu'elles s'établissent sur un organisme prédisposé en vertu d'un état constitutionnel ou d'une diathèse; que les affections de l'utérus subissent cette loi comme celles des autres organes et qu'il n'y a rien de spécifique dans la chronicité des affections utérines. La conclusion principale de l'auteur est que, dans les affections chroniques du système utérin, la lésion est à l'utérus, mais la maladie, c'est-à-dire la disposition à produire la lésion de l'organe, est dans l'organisme même; c'est ce dernier qui est en cause, et ce n'est que parce qu'il est sous le coup de l'anémie, du rhumatisme, de la goutte ou de la scrofule, que l'utérus reste malade et a tant de peine à guérir, surtout si l'on ne traite la lésion que par des moyens topiques, en négligeant les moyens généraux destinés à combattre plus ou moins efficacement la maladie constitutionnelle.

N° 4 (1866). — *Du traitement du phagédénisme au moyen du chlorate de potasse.*

Dans ce mémoire, imprimé en 1866 dans le *Bulletin de thérapeutique*, l'auteur s'est proposé de prouver que la plupart des moyens conseillés contre le phagédénisme, et principalement le chancre phagédénique, étaient impuissants et que le fer rouge seul pouvait en venir à bout; il croit avoir trouvé dans le chlorate de potasse, appliqué topiquement en pommade ou glycérolé, un moyen aussi efficace et moins douloureux. Il appuie ses assertions sur des observations recueillies par lui pendant son internat à l'hôpital du Midi et qui prouvent d'une façon convaincante l'efficacité de médicaments contre l'affection

dont il s'agit, soit qu'elle se développe sur un ulcère spécifique, soit qu'elle se manifeste sur une plaie dont la cicatrisation se fait attendre.

Publications sur les Eaux minérales de Saint-Christau.

Le docteur Tillot fut nommé Inspecteur des Eaux de Saint-Christau après deux années d'exercice dans Paris. S'étant trouvé placé dans une station thermale peu connue, il s'imposa la tâche de mettre en évidence les propriétés thérapeutiques des sources qu'il avait la mission de surveiller. Il a publié à cet effet, dans les *Annales d'hydrologie*, un certain nombre de mémoires destinés à mettre en relief les qualités réelles des Eaux de Saint-Christau; ses efforts se sont manifestés dans les publications qui suivent et qui, après avoir été soumises sous forme de rapports à M. le Ministre de l'Agriculture, ont été lues à la Société d'hydrologie.

N° 5 (1864). — *De l'action des eaux ferro-cuivreuses de Saint-Christau dans quelques affections cutanées.*

Ce premier travail était destiné à faire connaître aux médecins les eaux de Saint-Christau qui ne méritent pas de tomber dans l'oubli où elles étaient alors. L'auteur, après avoir rapporté en détail l'analyse des Eaux de Saint-Christau faite sur place en 1862 par le professeur Filhol, établit que cette eau est minéralisée principalement par les sulfates do cuivre et de fer qui lui paraissent jouer le rôle principal dans leur mode d'action, malgré la minime proportion d'éléments minéralisateurs entrant dans sa composition. Se fondant sur la température peu élevée des sources de Saint-Christau et sur leur stabilité,

le docteur Tillot eut l'idée d'appliquer ces eaux sous forme pulvérisée dans certaines affections de la face et des mains, et réussit à guérir des eczémas du visage et du cuir chevelu très rebelles aux moyens employés jusque-là. Dans ce premier mémoire, l'auteur a démontré que les Eaux de Saint-Christau étaient surtout efficaces dans les scrofulides et les affections rangées par Bazin dans la catégorie des arthritides. Les affections très étendues accompagnées d'une grande production de squames, lui paraissent moins justiciables des eaux dont il s'agit, que les affections bien limitées occupant les régions pileuses (*Acné sébacée et pilaire*). Ce mémoire fut récompensé d'une mention honorable par M. le Ministre de l'Agriculture.

N° 6 (1866). — *De la pulvérisation appliquée aux ophthalmies chroniques.*

(*Bulletin de thérapeutique.*)

N° 7 (1868). — *De la pulvérisation externe.*

(*Annales de la Société d'hydrologie.*)

Dans ces deux mémoires, le docteur Tillot continuant l'application des eaux de Saint-Christau sous la forme topique, a cherché à démontrer que la pulvérisation employée dans cette station pouvait rendre de grands services dans certaines affections de la face et du cuir chevelu (*Acné sébacée ou pustuleuse, lupus exedens*, etc.) Poursuivant ses études dans cet ordre d'idées, l'auteur a appliqué la pulvérisation au traitement des ophthalmies chroniques. Sous ce nom il comprend un certain nombre d'affections superficielles de l'œil.: la conjonctivite, la blépharite et la kératite surtout.

Le procédé de la pulvérisation, tel qu'il est en usage à Saint-Christau, comprend un outillage propre à l'auteur, au moyen duquel la pulvérisation amène l'eau à un état de ténuité telle que c'est véritablement de la vapeur ou de la fumée qui vient frapper les organes malades. Après avoir indiqué qu'il faut éviter ce moyen thérapeutique dans toute affection à l'état aigu, l'auteur rapporte un certain nombre d'observations de blépharite, de conjonctivite, de kératite avec ou sans albugo, et il conclut en disant que la pulvérisation lui a paru très efficace contre la blépharite muqueuse ciliaire, très utile dans la conjonctivite chronique simple de nature scrofuleuse ou arthritique, moins efficace dans la conjonctivite granuleuse et qu'enfin elle lui a procuré de très beaux résultats contre la kératite simple ou vasculaire accompagnée ou non d'albugo. Le docteur Tillot a vu, sous l'influence de ce traitement, des cornées presque opaques sillonnées de vaisseaux s'éclaircir presque entièrement et la faculté visuelle qui était pour ainsi dire abolie, reparaître au moins en partie. Quant à l'albugo, l'auteur a constaté sa disparition partielle et même totale, surtout lorsqu'il s'accompagnait de vaisseaux anormaux, mais en revanche il est toujours resté désarmé devant le leucoma. L'iritis et les synéchies de l'iris ne lui ont paru éprouver aucun effet de l'eau de Saint-Christau pulvérisée, non plus que la cataracte et certaines lésions profondes des yeux comme la choroïdite et les rétinites.

Ces deux mémoires ont obtenu une médaille d'argent et un rappel en 1866 et 1867.

N° 8 (1867). — *Du traitement des affections cutanées par les eaux minérales et particulièrement par celles de Saint-Christau.*

La Société d'hydrologie médicale de Paris mit à l'ordre du jour la question suivante : Du traitement des maladies de la peau par les eaux minérales. Placé dans un milieu thermal où viennent chaque année un grand nombre de dermatoses, le docteur Tillot prit part à la discussion. Son mémoire commence par rappeler la classification des eaux minérales habituellement employées contre les maladies de la peau. Après avoir examiné les formes le plus souvent justiciables des eaux sulfureuses chlorurées, etc.; après avoir établi que la vogue des eaux sulfureuses commence à diminuer et que l'on reconnaît maintenant une certaine efficacité aux eaux alcalines et même à des eaux peu minéralisées, l'auteur aborde les Eaux de Saint-Christau, indique leur composition chimique, rappelle les effets des préparations ferrugineuses et cuivreuses dans les affections cutanées et termine par les observations de quelques affections de la peau avantageusement modifiées sous ses yeux à Saint-Christau par l'application interne et externe des eaux des sources de cet établissement. Il résulte de ce mémoire que l'eau de Saint-Christau a une action générale reconstituante, mais surtout une action locale légèrement stimulante; qu'elle est détersive et cicatrisante au plus haut degré, qu'elle fait disparaître les produits hétéromophes développés sur les plaies et facilite le développement des bourgeons charnus. Elle modifie l'innervation et la circulation de la peau, calme le prurit, fait tomber les squames en diminuant leur sécrétion; si la peau a perdu sa couche épidermique, elle pénètre par cette surface d'absorption et modifie avanta-

geusement toutes les solutions de continuité anciennes; aussi paraît-elle mieux agir dans les affections ulcéreuses que dans les maladies de la couche superficielle de derme, car elle guérit assez promptement tous les ulcères, quelle que soit leur nature, scrofuleuse, syphilitique ou variqueuse.

En un mot si la caractéristique thérapeutique des Eaux de Saint-Christau n'est pas encore parfaitement définie pour l'auteur, il croit du moins pouvoir placer ces sources à côté des eaux sulfureuses et chlorurées dans le traitement des scrofulides et des syphilides et les met, dans la thérapeutique des arthritides, sur un plan parallèle sinon supérieur à celui de certaines eaux alcalines ou sulfurées.

N° 9 (1873). — *De la poussée étudiée aux Eaux minérales de Saint-Christau.*

(*Annales de la Société d'hydrologie*, 1872.)

Dans ce travail hydrologique, le docteur Tillot s'est proposé d'étudier le phénomène caractérisé par l'éruption de boutons ou de rougeurs à la surface de la peau survenus sous l'influence du traitement thermal, car si certaines eaux agissent sur les reins, sur l'intestin, il en est d'autres qui ont une action spéciale sur l'enveloppe cutanée. L'auteur commence par établir dans quelle catégorie de sources thermales on observait cette action spéciale, et s'est assuré qu'on l'avait trouvée auprès d'eaux très sulfurées comme Schinznach, aussi bien que près d'eaux très peu minéralisées, celles de Loëche principalement. Le docteur Tillot étudie ensuite les caractères de la poussée en général, son siège, sa durée, ses récidives et appliquant ces données à l'eau de Saint-Christau qui est très peu minéra-

lisée, il examine la poussée des eaux de cette station, dit qu'elle lui semble plutôt due à une action topique qu'à des phénomènes de saturation, qu'elle se développe dans plus d'un cinquième des cas, surtout chez les sujets lymphatiques, apparaît du troisième au quinzième jour, dure en général trois ou quatre jours, occupe les membres ou la face, se généralise rarement, revêt surtout la forme papuleuse ou pustuleuse, se montre habituellement sans prodromes initiaux, n'entraîne pas la suspension du traitement thermal et paraît n'exercer aucune action révulsivo ou critique sur la marche de l'affection dont est atteint le malade chez lequel elle s'est développée.

Ce travail sur la poussée se termine par un tableau où se trouvent résumées toutes les assertions émises par l'Auteur, justifiées par des chiffres.

Ce mémoire fut honoré d'un troisième rappel de médaille d'argent.

N° 10 (1869). — *Traduction d'un mémoire sur* la sclérodermie, *publié en anglais, dans les* Archives générales de médecine.

N° 11 (1876). — *Traduction d'un mémoire écrit en anglais par. le docteur Beverley Robinson, sous ce titre :* Contribution à l'étude du catarrhe rétro-nasal. (*Annales des maladies de l'oreille.*)

N° 12 (1876). — *De la rhinite chronique et de son traitement par la pulvérisation.*

(*Annales des maladies de l'oreille*, 1875.)

Dans ce mémoire, le docteur Tillot s'est proposé d'étudier ces formes bénignes d'irritation des fosses nasales succédant ou

non à une affection cutanée, occupant une partie ou toute l'étendue des fosses nasales et devenant pour le malade une source d'ennuis et de souffrances.

Il a commencé par indiquer les procédés qui lui servent pour s'assurer de l'état de la muqueuse de Schneider; utilisant à cet effet le spéculum du docteur Duplay, dans lequel au moyen d'un réflecteur il fait arriver la lumière solaire, il insiste particulièrement sur les précautions à prendre pour assurer cet examen si utile à faire et à répéter pendant le cours du traitement. L'auteur décrit ensuite, à propos de la pulvérisation, un *spéculum pulvérisateur* qu'il a imaginé et qui est destiné, étant adapté sur un pulvérisateur ordinaire, à porter l'eau pulvérisée jusque dans les anfractuosités de la muqueuse nasale. L'auteur termine son mémoire par ces conclusions: La rhinite chronique ou coryza simple, ulcéreuse ou non ulcéreuse, est une affection gênante, incommode, pénible et dégoûtante; les modes de traitement ordinaire améliorent l'affection, mais la guérissent rarement; les substances les plus habituellement employées agissent comme désinfectantes et modificatives; le procédé de la pulvérisation combinée avec les douches à grande volée et appliquée à l'eau de Saint-Christau, peu minéralisée, mais renfermant des substances astringentes et cicatrisantes, paraît rationnel et efficace, parce qu'il exerce sur la pituitaire une action modificatrice et désinfectante.

Cette méthode encore peu employée a produit, sous les yeux de l'auteur, des résultats assez satisfaisants pour l'engager à publier ses recherches.

N° 13 (1879). — *Du catarrhe nasal chronique et de son traitement par les douches combinées avec la pulvérisation.*

Ce mémoire a été envoyé à l'Académie et fut récompensé d'un rappel de médaille d'argent, sur la proposition de M. le docteur Empis, rapporteur de la Commission de l'Académie de médecine en 1878. Dans ce second travail sur l'inflammation des fosses nasales, l'auteur s'est attaché à démontrer par des citations empruntées à divers auteurs et par ses propres recherches, que l'ozène, c'est-à-dire la fétidité de l'air expiré par les narines, n'est le plus souvent causé que par la rétention du mucus dans les anfractuosités des fosses nasales où il s'altère plus ou moins. Le docteur Tillot rappelle ensuite l'instrument décrit par lui dans la précédente brochure et qu'il a perfectionné depuis. Cet instrument se compose d'un corps de pompe qui lance l'eau avec une grande force sur le centre de l'ajutage introduit dans les narines ; cet ajutage, lorsqu'il est destiné aux deux narines, est constitué par deux tubes coniques en cuivre nickelé soudés ensemble à leur base et présentant au niveau du tiers antérieur une articulation en caoutchouc, disposition qui permet d'introduire le *spéculum pulvérisateur* dans les narines des enfants aussi bien que dans celles des adultes. Avant d'administrer la pulvérisation, il est indispensable de bien nettoyer les fosses nasales à l'aide de douches lancées à toute volée au moyen d'une pompe ou bien à l'aide des appareils ordinaires destinés à donner les douches dans les établissements thermaux. Les cas où l'eau de Saint-Christau a paru le moins efficace à l'auteur, sont ceux qui s'accompagnent d'hypertrophie de la muqueuse pituitaire. Il conclut d'un certain nombre d'observations rapportées dans ce

mémoire, que le procédé spécial de la pulvérisation appliquée à l'aide d'un instrument qu'il a imaginé, permet d'agir sûrement sur les parties préalablement détergées par l'action d'une douche assez puissante et lui a donné des résultats satisfaisants et même plusieurs guérisons dont la solidité a été constatée par lui, plusieurs années après le traitement.

N°s 14 et 15 (1879 et 1880). — *Deux mémoires sur l'Arthritis : le premier intitulé : de* l'Arthritis *et des* Arthritiques; *le second : de* l'Arthritis (Hérédité et diagnostic).

La Société d'hydrologie avait désiré être édifiée sur la valeur du mot Arthritis, comprenant la goutte et le rhumatisme habituellement dissociés dans leur étude et leur thérapeutique. Le docteur Durand Fardel, partisan de la dualité de ces deux grandes maladies, aborda le premier la discussion; c'est à cet éminent praticien que le docteur Tillot eut l'honneur de répondre dans les deux mémoires dont il s'agit. L'idée qui domine dans la thèse soutenue par le docteur Tillot, appuyé d'ailleurs sur les idées de Pidoux et de Bazin, c'est que si le rhumatisme et la goutte diffèrent en apparence lorsque l'affection prend l'aspect de rhumatisme articulaire, subaigu ou de la goutte franche, il n'en est plus de même dans une foule de cas, lorsque par exemple la diathèse se montre sur la peau, sur le système nerveux, sur l'appareil oculaire ou auditif. Il faudrait donc suivre la goutte depuis l'enfance jusque dans la vieillesse, chez la femme comme chez l'homme, chez le paysan comme chez le citadin, et c'est ce que le docteur Tillot a essayé de faire à l'aide de documents personnels ou empruntés aux auteurs. Passant en revue les différents organes sur lesquels on

voit se développer la diathèse arthritique, il montre que dans beaucoup de circonstances le diagnostic est difficile, que dans bien des cas l'affection prend le masque de la goutte pour reprendre plus tard celui de rhumatisme ; se basant sur l'hérédité comme pierre de touche, l'auteur essaie de démontrer que, dans bon nombre de familles, la goutte des ascendants se transforme en rhumatisme chez les descendants et réciproquement, soit en conservant la forme typique, soit en revêtant des formes bâtardes ou frustes qui contribuent à obscurcir le diagnostic.

En un mot, pour Pidoux comme pour l'auteur son élève, l'Arthritis représente un arbre divisé en deux troncs qui s'écartent pour porter des fruits différents (la goutte et le rhumatisme), mais dont les rameaux se rencontrent souvent, s'entrelacent en confondant leurs branches, c'est-à-dire produisant des affections mal définies, mal délimitées, à physionomie hybride, qui lorsqu'elles occupent la peau ont reçu de Bazin le nom d'Arthritides. Pour l'auteur la conception synthétique de l'arthritis n'est pas encore parfaite, mais elle n'en existe pas moins. L'arthritis, comme une statue dont la fonte ne s'est pas faite d'un seul coup, présente des irrégularités, des bavures de métal. Bazin prenait plaisir à ciseler son œuvre de prédilection, mais il l'a laissée inachevée ; c'est à ses élèves à ramasser son ciseau et à poursuivre patiemment ce travail interrompu par la mort, pour qu'un jour la statue apparaisse dans toute sa perfection aux yeux du monde médical.

N° 16 (1881). — *Traduction d'un mémoire écrit en allemand, par le docteur Fraenkel, sur les maladies nerveuses de la gorge, publiée dans les* Annales des maladies de l'oreille.

Il faut ajouter à cette liste des travaux scientifiques plusieurs rapports sur la syphilis et les dermatoses, publiés dans les *Annales de la Société d'hydrologie médicale de Paris.*

III

NOTES JUSTIFICATIVES

A — Concours.

Externe dans le service de MM. Denonvilliers, Bouillaud et Gosselin.

Interne titulaire dans le service de M. Puche (hôpital du Midi, 1856), de M. le professeur Gosselin, 1857 (hôpital Cochin), de M. Oulmont (hôpital Lariboisière, 1858), de M. Bourdon, Maison municipale de santé, 1859).

B — Services publics.

« J'ai l'honneur, écrit le maire de Saint-Jean-de-Luz au Dr Tillot en « date du 27 mars 1871, de vous adresser copie d'une délibération du Con- « seil municipal de Saint-Jean-de-Luz portant des remerciements pour les « importants services que vous avez bien voulu rendre à l'ambulance de « cette ville. »

Suit un extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la ville de Saint-Jean-de-Luz.

« Le maire, après avoir donné avis que l'ambulance destinée à recevoir « des blessés et malades a été fermée le 15 mars 1871 après que le but de « son installation a été dignement rempli, propose de consigner dans le « registre des délibérations une expression de reconnaissance du Conseil « municipal; le Conseil vote des remerciements à MM. les médecins pour « les soins gratuits qu'ils ont donnés avec dévouement et dont l'un, M. le « Dr Tillot, inspecteur des eaux minérales de Saint-Christau, étranger à cette « ville et ne s'y trouvant que fortuitement, a offert spontanément ses « services. »

C — Récompenses.

1° *Mention honorable.* — « M. le Docteur Tillot, outre son rapport, écrit « M. Bouchardat (rapport général sur le service des Eaux minérales publié « en 1864), vous a adressé un mémoire très intéressant sur l'action d'eaux

« ferro-cuivreuses dans quelques affections cutanées. » En conséquence, M. Bouchardat propose une *mention honorable* « pour un bon rapport et « un travail important sur l'action des eaux ferro-cuivreuses dans quelques « affections cutanées. »

2° (1865) *Médaille d'argent.* — Rapport de M. Pidoux en 1865. Le rapporteur propose d'accorder une médaille d'argent à M. Tillot « pour le zèle « intelligent avec lequel il s'efforce de faire connaître, dans un très bon « rapport et des publications distinguées, des eaux très efficaces dans le « traitement des maladies de la peau et des yeux. »

3° (1868) *Rappel de médaille d'argent* (Premier). — Rapport de M. Guérard en 1868: « M. Tillot a envoyé le résultat de ses études cliniques sur la pulvérisation appliquée à un certain nombre de maladies des yeux.. » M. Guérard termine en proposant un rappel de médaille d'argent « pour un mé- « moire intéressant sur la pulvérisation à Saint-Christau. »

4°. *Rappel de médaille d'argent* (Deuxième). — M. Mialhe, dans son rapport sur les Eaux minérales publié en 1872, propose un rappel de médaille d'argent pour M. Tillot « pour un mémoire très original ayant pour but « d'établir que la poussée, de même que la fièvre thermale qu'on était « disposé à regarder comme le résultat d'un traitement prolongé par des eaux « thermales fortement minéralisées, se produit également à Saint-Christau, « en faisant usage d'eaux dans lesquelles la chimie n'a révélé qu'une très « faible proportion de principes minéralisateurs. »

5° *Rappel de médaille d'argent* (Troisième). — Ce rappel fut proposé par M. Jules Lefort dans son rapport, lu en 1876, pour le service des eaux en 1874.

« Le Dr Tillot, dont l'Académie a déjà récompensé les précédents rap- « ports, a adressé, pour le service de la saison de 1874, un très intéressant « mémoire intitulé: *Des ophthalmies chroniques et de leur traitement par l'eau* « *ferro-cuivreuse* de Saint-Christau. » Après avoir analysé succinctement le mémoire, M. Lefort termine en proposant un rappel de médaille d'argent « à M. le Dr Tillot, médecin-inspecteur à Saint-Christau, pour son mémoire

« très intéressant intitulé : Des ophthalmies chroniques et de leur traitement par les Eaux ferro-cuivreuses de Saint-Christau. »

6° *Rappel de médaille d'argent* (Quatrième). — Dans son rapport lu en 1878 à l'Académie de médecine, le professeur Béhier s'exprime ainsi : « Le « Dr Tillot a joint à son rapport un mémoire sur le traitement des scrofulides « par les eaux ferro-cuivreuses de Saint-Christau, et qui fonde la supériorité « de ces eaux sur les sources sulfureuses et chlorurées sur ce fait qu'elles « ne sont nullement excitantes et qu'elles peuvent convenir aussi bien aux « anémiques qu'aux tempéraments sanguins. Le travail de M. Tillot fait « suite à ceux dans lesquels l'auteur a déjà étudié plusieurs affections « spéciales et leur curation par les Eaux de Saint-Christau. »

7° *Rappel de médaille d'argent* (Cinquième). — Dans son rapport lu en 1878 à l'Académie de médecine, M. le Dr Empis dit ce qui suit : « M. Tillot a « adressé à l'Académie un mémoire scientifique intitulé : Du catarrhe nasal « chronique et de son traitement par les Eaux minérales de Saint-Christau. « Il paraît ressortir de la lecture de cet intéressant mémoire que les « heureux résultats obtenus par l'auteur se rattachent beaucoup plus au « mode d'emploi de ces eaux qu'ils ne sont la conséquence d'une vertu « spécifique des Eaux de Saint-Christau. »

8° *Rappel de médaille d'argent* (Sixième). — Le Dr Tillot, dit M. Poggiale, dans son rapport lu en 1879 à l'Académie de médecine, « a pré- « senté des considérations générales sur l'emploi thérapeutique des Eaux « de Saint-Christau. Il a joint à son rapport un mémoire manuscrit intitulé : « Observations médicales sur l'emploi de l'eau minérale de Saint-Christau « transportée contre quelques ophthalmies chroniques. Les faits qu'il a « recueillis méritent de fixer l'attention de l'Académie. Déjà, en 1874, un « mémoire sur les ophthalmies chroniques lui a valu l'honneur d'une « récompense. »

M. Poggiale propose, en terminant son rapport, un rappel de médaille d'argent.

10735 — PARIS. IMPRIMERIE FÉLIX MALTESTE ET Cᵉ, 22, RUE DUSSOUBS.